



## MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal  
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 9 août 2007

**PREAVIS N° 285/2007**

### ***Crédit pour des travaux de génie civil de rétablissement d'ouvrages suite aux intempéries***

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Résumé**

Les conditions atmosphériques de cette année, par ailleurs pas encore terminée et pouvant encore réserver quelques surprises, ont provoqué des dommages au patrimoine.

Bien évidemment, les frais de rétablissement (dans certains cas avec un degré d'urgence accru) ne peuvent pas être absorbés par le budget ordinaire.

4 endroits sont touchés (voir ci-après). Le coût devisé des travaux s'élève à CHF 137'000.00. Une subvention AF<sup>1</sup> a été sollicitée. La mise en œuvre est prévue en octobre ; elle ne peut pas être différée.

#### **2. Détail**

##### *Localisation*

Les points suivants sont touchés :

1. Route de Brison (secteur La Forclaz)
2. En Choulet (secteur Le Sépey)

Nous vous invitons à vous référer à la localisation figurant sur l'extrait de carte annexé<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Amélioration foncière

## *Résumé des travaux*<sup>2</sup>

### Route de Brison

Construction d'un caisson d'une longueur d'environ 18 m, hauteur de 4.50 m à 2.50 m comprenant : travaux de terrassement, drainage, taille et montage de bois, remblayage et compactage. Fourniture du bois par la commune.

### En Choulet

#### Vers le télésiège

Construction d'un caisson d'une longueur d'environ 20 m, hauteur de 3.50 m environ comprenant : drainage, taille et montage de bois, remblayage et compactage. Fourniture du bois par la commune.

#### Talus aval

Consolidation du talus par pose de treillis Textomur sur une surface globale d'environ 75 m<sup>2</sup>. Prolongement du collecteur d'eau claire. Réfection du revêtement bitumineux.

#### Amont de la chaussée

Création d'un drainage sur environ 52 m comprenant : fouille en tranchée (réserve pour exploitation de roche), pose de la canalisation et remblayage.

### **3. Coût, crédit et financement**

#### *Coût*

Les travaux décrits ont fait l'objet de devis auprès de plusieurs entreprises. Ainsi, nous pouvons évaluer le coût global<sup>3</sup> soit :

<b>Ouvrages</b>	<b>Coût en CHF</b>
Route de Brison	53'070.00
En Choulet	
Vers le télésiège	46'856.00
Talus aval	12'084.00
Amont de la chaussée	12'032.00
Réserve	12'958.00
<b>Total</b>	<b>137'000.00</b>

La subvention, dont l'octroi demeure réservé, sera portée en déduction de cet investissement.

#### *Crédit et financement*

La Municipalité sollicite un crédit de CHF 137'000.00 dont le financement sera assuré par les liquidités.

<sup>2</sup> Ces travaux seront plus précisément décrits à la Commission qui sera nommée et avec visite locale.

<sup>3</sup> Le détail des devis est à disposition de la Commission.

#### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 285/2007 du 9 août 2007,
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

#### D é c i d e

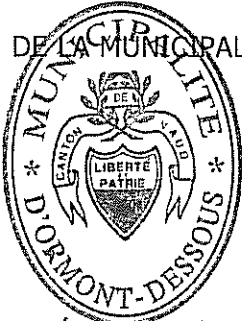
- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux aux lieux-dits Route de Brison et En Choulet, tels que décrits.**
- **D'accorder à cet effet un crédit de CHF 137'000.00.**
- **D'admettre le mode de financement proposé.**

\*==\*==\*==\*

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

La Syndic  
Annie Oguey

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



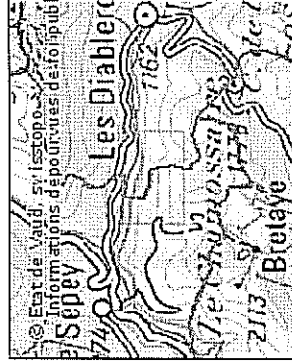
Le Secrétaire  
René Parrat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 août 2007

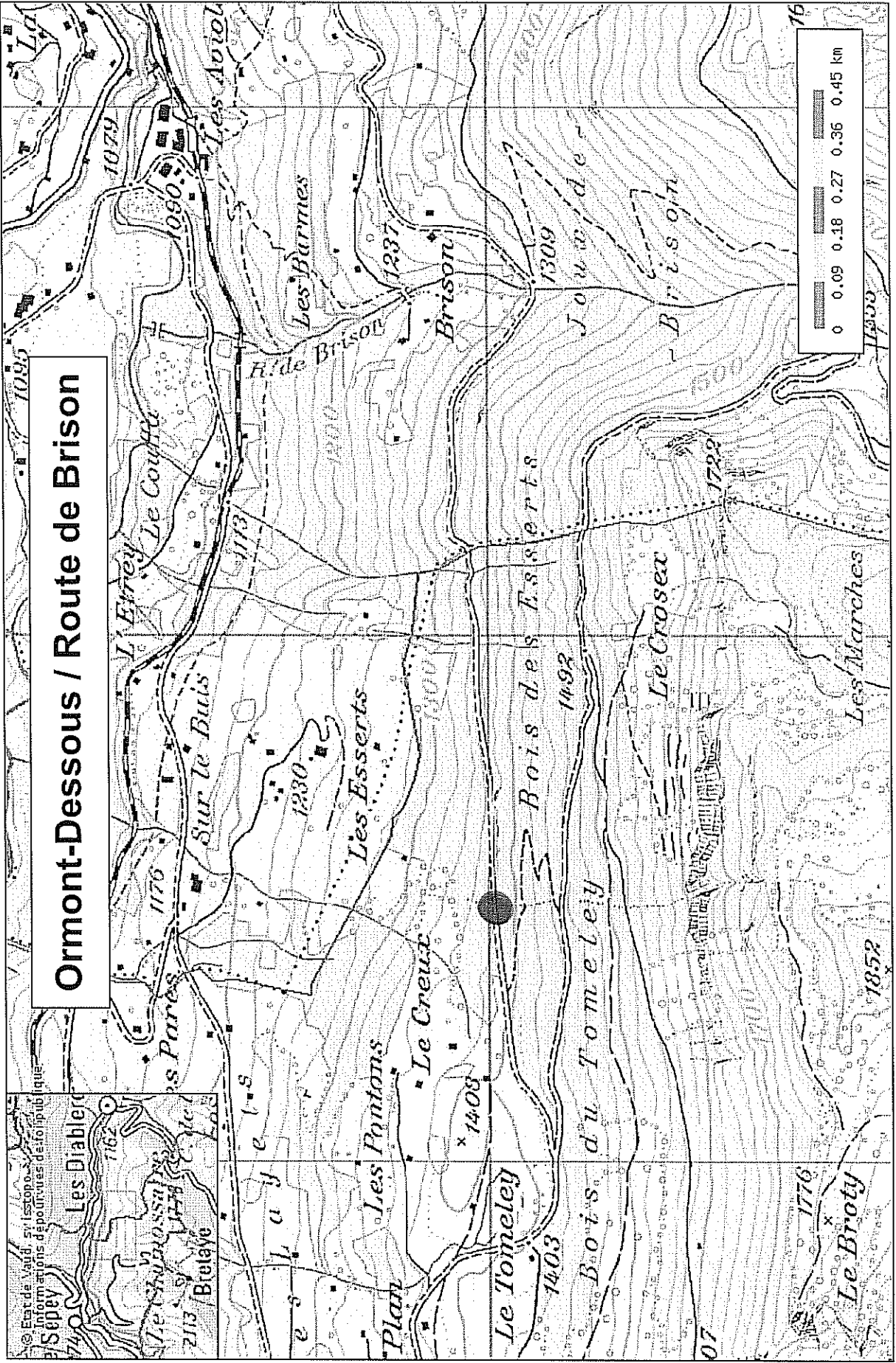
Délégué municipal : M. Claude Tommasini, Municipal

Réf. : 430.01.02

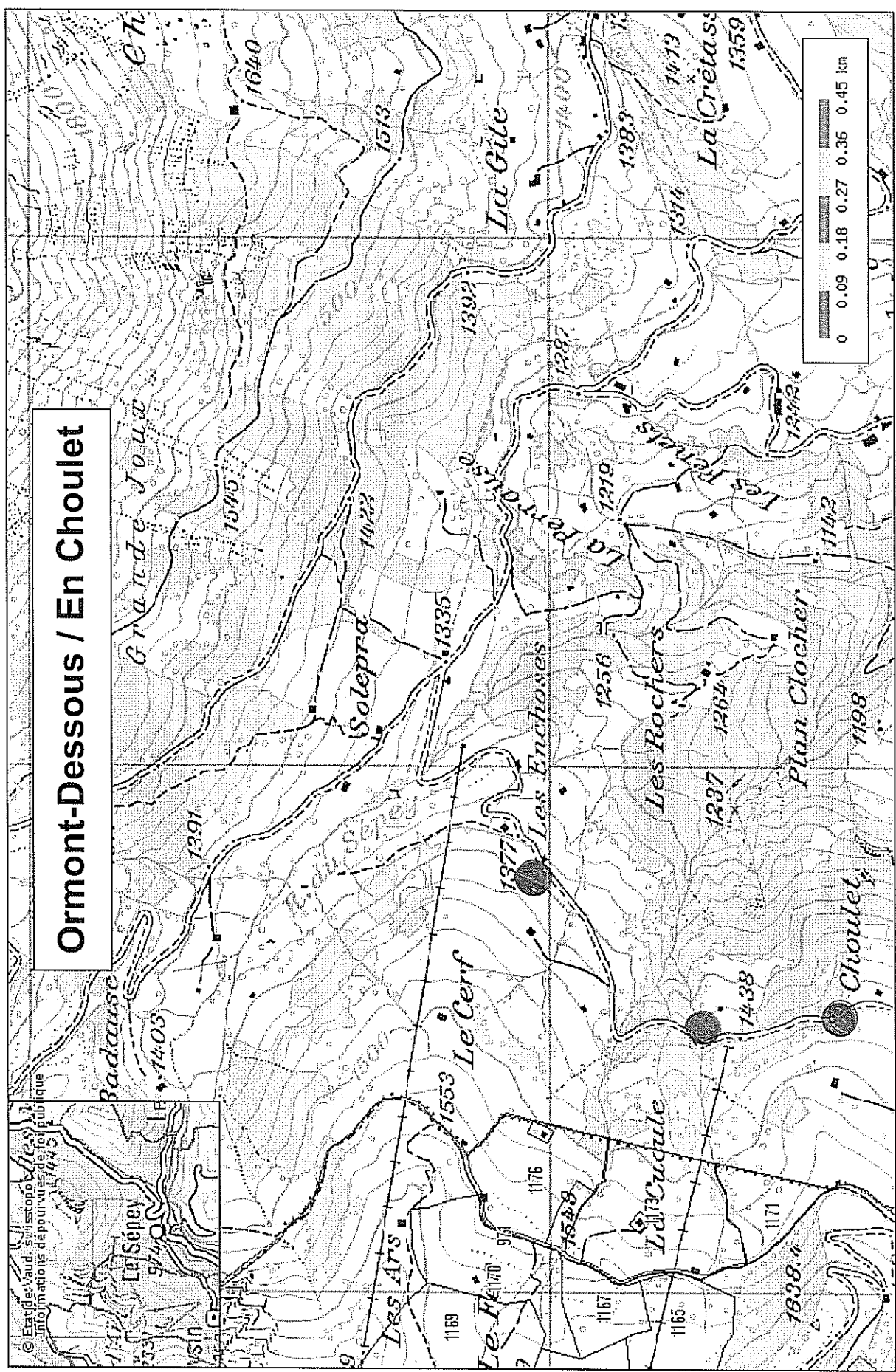
<sup>1</sup> Extrait de carte



# Ormont-Dessous / Route de Brison



# Ormont-Dessous / En Choulet



© Etat de Vaud, swisstopo, Informations dépourvues de foi publique